

<u>CIMETIERE</u>	
Concession trentenaire 1 emplacement	140,00 €
Concession cinéraire (urne dans le sol) 15 ans	80,00 €
Columbarium : 1 urne 10 ans	300,00 €
Columbarium : par urne supplémentaire	30,00 €
Jardin du Souvenir : dispersion des cendres	15,00 €
Location du caveau communal 1 à 15 jours	2 € / jour
Location par quinzaine supplémentaire (forfait)	45,00 €
Vacation pour opérations funéraires – Arrêté du 2 mars 2009	20,00 €
<u>MARCHES</u>	
<u>marchés/marchés de nuit/marchés gourmands</u> période d'encaissement : du 15 juin au 31 octobre	
<u>Marchés journaliers</u>	
Emplacement journalier par mètre linéaire	1,70 € / ml par jour
Emplacement forfaitaire de 3 ml par mois	85 € / 3ml par mois
<u>Marchés de nuit</u>	
Emplacement par mètre linéaire	2 € / ml par soir
<u>Autres Droits d'occupation temporaire du domaine public</u>	
terrasses bar, restaurant... (période d'encaissement : de juin à septembre inclus uniquement) forfait mensuel pleine saison juillet et août forfait mensuel demi-saison juin et septembre	10 € le m ² 5 € le m ²
occupation de trottoirs par les magasins devant leur devanture (en période rue piétonne exclusivement)	gratuit jusqu'à 1 m de largeur au-delà application tarif marché
camion alimentaire aménagé (hors marché)	5 € le m ² par 1/2 journée
distributeur automatique	3 € le ml par jour
<u>Droits de place des emplacements pour manifestations</u> HORS SAISON : 16 SEPTEMBRE - 14 JUIN	
Emplacement journalier par tranche de 1 mètre linéaire lors d'une manifestation particulière (hors et sous tivolis) Ex: marché Noël, Fête St André...	2,50 € / ml par jour
Occupation d'une cabane en bois (avec occupation obligatoire pendant toute la durée de la manifestation)	30 € / jour avec caution de 150 €
Occupation d'un emplacement "activité" par une personne privée proposant une activité artistique, ludique ou sportive à titre onéreux	15 € / jour
Stationnement camions magasins (forfait)	70,00 €
<u>TRAVAUX DE BUSAGE POUR LE COMPTE DE TIERS</u> Tarifs inchangés	
Busage par fraction de 2,40 m linéaires avec finition calcaire	250 €
Busage par fraction de 2,40 m linéaires avec finition terre végétale	150 €
prix unitaire de la tête de sécurité	150 €
prix unitaire d'un regard avaloir	180 €
<u>TRAVAUX DE MISE EN SOUTERRAIN DES RACCORDEMENTS AUX RESEAUX FRANCE TELECOM</u> Tarifs inchangés	
Avec traversée de chaussée - forfait	800,00 €
Sans traversée de chaussée - forfait	500,00 €
<u>UTILISATION DE LA BORNE CAMPING-CARS</u> Tarifs inchangés	
Électricité : Une heure de chargement	4 € / h
Eau : 100 litres	4,00 €
<u>OCCUPATION DES CABANES DE LA BAUDISSION (artistes)</u>	
Permanente : Par année et par m ²	15 € / m ²
Temporaire : Par semaine de Pâques au 30 octobre	
cabane n° 8bis (20 m ²)	40 € la semaine
cabane n° 15 (40 m ²)	80 € la semaine
<u>EMPRUNT DE MATERIEL</u>	
voir tableau joint	
<u>LOCATION DES SALLES COMMUNALES</u>	
voir tableau joint	

LE MAIRE CERTIFIE, sous sa
 RESPONSABILITE, le caractère
 EXECUTOIRE de cet acte
 Publié le : 10 avril 2019
 reçu par le représentant de
 l'ETAT le : 10 avril 2019



